

Saint-Ubalde s'ouvre aux VTT

Source : Courrier de Portneuf – 30 mai 2019 par Steeve Alain

Les amateurs de VTT ont maintenant accès au noyau villageois de Saint-Ubalde et à des commerces de la localité en circulant sur quelques chemins municipaux identifiés à cette fin.

Le conseiller municipal Pascal Cauchon, responsable du dossier, a indiqué que le passage des VTT est maintenant autorisé par règlement sur environ 13 kilomètres de chemins publics municipaux.

«Il s'agit de l'aboutissement d'un projet vieux de 22 ans», se réjouit le président du club Adeptes Quad Portneuf, Alain Bertrand.

Les quadistes peuvent circuler au sud sur la rue Saint-Paul et la rue Rompré jusqu'au Garage Michel Delisle et accéder à d'autres commerces au nord depuis une boucle extérieure passant notamment dans les rangs Saint-Georges, Saint-Joseph et Saint-Alphonse pour rejoindre la rue Saint-Denis et l'autre extrémité de la rue Saint-Paul.

«Il y avait une volonté politique», a dit M Cauchon. Les commerces étaient favorables ainsi que la population, a-t-il mentionné. «Plusieurs ici font du 4 roues», a souligné le conseiller municipal. D'autres sections de chemins municipaux en périphérie accueilleront aussi les véhicules hors route.

«On a mis en place ce qui est logique. On évite la zone scolaire», a précisé M. Cauchon, qui a laissé entendre que le réseau de sentiers est appelé à se développer.

Le règlement permet le passage des véhicules hors route chaque jour de la semaine entre 7h et 22h.

Le projet a été réalisé en partenariat avec le club Adeptes Quad et la Fédération québécoise des clubs quads. La signalisation a été installée le 11 mai. Les nouveaux tronçons font partie d'un sentier local 4 saisons entretenu par Adeptes Quad Portneuf.

Alain Bertrand a précisé que le secteur représente pour les amateurs de quads une porte d'entrée vers les sentiers de la Mauricie et vers Rivière-à-Pierre. Le club entretient 175 kilomètres de sentiers et compte près de 500 membres.



Pascal Cauchon et Alain Bertrand près de la rue Saint-Paul accessible maintenant légalement pour les VTT. Photo – Steve Alain



La signalisation est installée depuis quelques semaines. Photo – Steve Alain